

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Mention: Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive
Parcours: Sciences et Techniques de l'Entraînement Physique
Responsables pédagogiques: François Favier | Stéphane Perrey
francois.favier@umontpellier.fr | stephane.perrey@umontpellier.fr

SCOLARITE MASTER - UFR STAPS

STAPS-MASTER@UMONTPPELLIER.FR

UFR STAPS

700 Avenue du Pic St Loup
34090 MONTPELLIER
TEL. 04.67.41.57.00

WWW.STAPS.EDU.UMONTPPELLIER.FR



SCUIO - IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Site Centre-ville

DROIT & SCIENCE POLITIQUE - ÉCONOMIE - AES - IPAG - ISEM - MÉDECINE
ODONTOLOGIE - PHARMACIE - MAÏEUTIQUE - STAPS

5 BOULEVARD HENRI IV
CS 19044
34967 MONTPELLIER CEDEX 2
TEL. 04.34.43.32.33

MASTER STAPS SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

WWW.STAPS.EDU.UMONTPPELLIER.FR



UFR STAPS Montpellier

PRESENTATION

Le Master Sciences et Techniques de l'Entraînement Physique (STEP) de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) STAPS de l'Université de Montpellier est un diplôme national de niveau bac +5 destiné à qualifier les futurs cadres en préparation physique pour les secteurs fédéraux et privés. Le titulaire du diplôme assure la conception, le pilotage, la mise en œuvre et l'expertise de programmes d'interventions en préparation physique en se basant à la fois sur le partage d'expériences de terrain et sur des approches scientifiques pluridisciplinaires en lien avec les développements technologiques actuels.

OBJECTIFS

La formation en Master STEP propose des enseignements articulant les connaissances scientifiques pluridisciplinaires les plus actualisées avec les techniques de préparation physique éprouvées dans le secteur de l'entraînement sportif.

Quatre axes prioritaires sont donnés à la formation :

1. Axe scientifique sur les déterminants de la préparation physique.
2. Axe d'ingénierie sur les méthodes et outils propres à la préparation physique.
3. Axe de formation pratique par la réalisation de stages en clubs et en institutions sportives officielles.
4. Axe de recherche appliquée par la réalisation d'un mémoire.

Le titulaire du Master STEP a vocation à concevoir en autonomie l'entraînement et la préparation physique de Sportifs de haut niveau ou amateurs à des fins d'optimisation de la performance ou dans une perspective de prévention des blessures, du surentraînement et des conduites à risques dans des secteurs d'interventions variés. Il sera capable de développer, conduire et gérer des projets d'intervention en Préparation Physique (sportif sain amateur et professionnel) et/ou en Réathlétisation (sportif blessé) dans des structures publiques ou privées.

METIERS

Les étudiants diplômés pourront occuper des fonctions d'entraîneur sportif/préparateur physique, de cadre fédéral, de directeur technique sportif, de directeur de pôle sportif, de directeur et cadre de structure privée à objet sportif ou effectuer du coaching auprès de particuliers. Les employeurs potentiels sont des clubs sportifs professionnels, des structures privées de remise en forme, des fédérations nationales, le Ministère des Sports et les services sportifs des collectivités territoriales.

DOMAINES D'ACTIVITE

Les secteurs d'activités visés par ce Master sont en premier lieu ceux inhérents au sport de haut niveau, les structures fédérales et les clubs sportifs, mais aussi les associations, les centres de remise en forme, les centres médico-sportifs, les services dédiés au sport des collectivités territoriales, les cabinets libéraux, les départements de recherche et/ou de développement dans les fédérations et structures privées.

CONDITIONS D'ACCES ET POURSUITE D'ETUDES

L'accès à la formation de Master 1 STEP est soumise à un dossier de candidature intégrant un projet professionnel motivé. Un des pré-requis universitaire demandé est l'obtention d'une Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives mention Entraînement Sportif. Est prévue une possibilité d'admission à la formation par valorisation des acquis de l'expérience professionnelle. Une poursuite d'études en Doctorat de Science est possible.